

Président

Pr. Christophe RAPP

Vice président

Dr Paul Henri Consigny

Secrétaires généraux

Dr Nathalie Colin de Verdière, Dr Christophe HOMMEL

Trésoriers

Dr Catherine GOUJON, Sandrine LEGRAND

Webmaster

Dr Jean Philippe LEROY

Société de Médecine des voyages

Association régie par la Loi de 1901

enregistrée en Préfecture de Paris sous le n° 86-0482

SIRET n°398 943 563 00039 - code APE 7219Z

www.medecine-voyages.fr**Conseils sanitaires à destination des volontaires appelés en renfort à Mayotte**

Avant le cyclone Chido, l'île de Mayotte était déjà concernée par plusieurs pathologies infectieuses liées au péril fécal (épidémie récente de Choléra, cas de fièvre Typhoïde, d'hépatite A, etc.), à une transmission vectorielle (arboviroses et paludisme d'importation), par contact cutané (leptospirose, staphylocoque sécréteur de la leucocidine de Panton Valentine, etc.), par transmission sexuelle (VIH et autres ISTs) ou par voie respiratoire (cas de diphtérie, grippe, etc.) amplifiées par des problématiques d'accès aux soins et une faible couverture vaccinale. Dans la situation post cyclonique (décembre 2024) caractérisée notamment par des problématiques d'accès à l'eau, d'accès à des sanitaires et d'accès aux soins, les volontaires et professionnels de secours et de la santé déployés à Mayotte devraient se voir conseiller les mesures de prévention suivantes.

Vaccinations recommandées (se reporter aux RCP et avis antérieurs pour les contre-indications) :

- **Choléra** :
 - o De préférence VAXCHORA® 1 dose orale
 - o Si contre-indication (grossesse, immunodépression) : DUKORAL® 2 doses orales à J1 J8
 - o Se reporter à l'avis HCSP du 15 avril 2024 pour davantage de précision (<https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/AvisRapportsDomaine?clefr=1376>)
- **Fièvre typhoïde** : TYPHIM Vi® 1 injection ou à défaut VIVOTIF® 3 gélules J1, J3, J5 si la précédente dose vaccinale date de plus de 3 ans
- **Hépatite A** : AVAXIM® 160 ou VAQTA® 50 ou HAVRIX® 1440
 - o Aucune dose si déjà vacciné par deux doses (à 6 mois d'intervalle au minimum) ou si antécédent d'hépatite A connu et vérifié par sérologie
 - o 1 dose si vaccination antérieure par une seule dose remontant à plus de 6 mois
 - o 1 dose (puis rappel après 6 mois) si jamais vacciné

Par ailleurs mise à jour des vaccinations habituellement recommandées

- **dTcaP** : rappel REPEVAX® ou BOOSTRIX/TETRA® à faire si la précédente vaccination date de plus de 5 ans
- **Grippe saisonnière** : si non encore réalisé cet hiver, VAXIGRIPTETRA® ou INFLUVAC TETRA®

Président

Pr. Christophe RAPP

Vice président

Dr Paul Henri Consigny

Secrétaires généraux

Dr Nathalie Colin de Verdière, Dr Christophe HOMMEL

Trésoriers

Dr Catherine GOUJON, Sandrine LEGRAND

Webmaster

Dr Jean Philippe LEROY

Société de Médecine des voyages

Association régie par la Loi de 1901

enregistrée en Préfecture de Paris sous le n° 86-0482

SIRET n°398 943 563 00039 - code APE 7219Z

www.medecine-voyages.fr

- **Covid-19** : rappel avec le vaccin monovalent COMIRNATY® JN1 si non réalisé dans les 6 derniers mois
- **ROR** : pour les personnels nés avant 1980 ET sans antécédent de rougeole : 1 dose vaccinale ; pour toutes les personnes nées après 1980 : 2 doses vaccinales à un mois d'intervalle : PRIORIX® ou MMR VAX®
- **VHB** : 3 doses à M0 M1 M6 (ENGERIX® B20) ou atcd de dosage des anticorps anti HBs \geq 100 UI/l ; possibilité d'un schéma accéléré J0 J7 J21

Autres mesures

- Respect des mesures de **protections personnelles antivectérielles** habituelles (port d'habits longs et couvrants, utilisation de répulsifs cutanés le jour et la nuit, dormir sous une moustiquaire imprégnée dans la mesure du possible et lutte contre les eaux stagnantes).
- Respect des **mesures-barrière pour les maladies à transmission aérogène** (port de masque en cas de symptômes d'infection respiratoire aiguë, et lors des contacts avec des patients consultant pour signes respiratoires et/ou éruption cutanée associée à une fièvre, et plus généralement lors des soins).
- Respect des mesures de **prévention des maladies à transmission fécale-orale** (Friction régulière des mains avec un soluté hydro-alcoolique. Lavage des mains régulier. Consommer de l'eau en bouteille et/ou stérilisée - pastille, ébullition ou filtres -, et des fruits et légumes lavés, cuits ou pelés).
- Porter de bonnes **chaussures et des habits couvrants**. Eviter de marcher pied nu dans l'eau ou la boue (risque de leptospirose et d'infections de la peau)

Vaccination et chimioprophylaxie non recommandées

- **Leptospirose** : le vaccin disponible Spirolept® n'a pas d'efficacité contre les sérotypes circulant à Mayotte
- **Fièvre jaune** : non nécessaire pour Mayotte sauf si escale de 12 heures ou plus dans un pays endémique de fièvre jaune
- **Pas d'indication de chimioprophylaxie anti-paludique** ni contre la leptospirose ou le choléra par doxycycline (plus de paludisme à Mayotte depuis 2 ans en dehors de cas importés, efficacité non prouvée contre la leptospirose, risque faible d'exposition au choléra pour les professionnels ayant accès à une eau propre à la consommation).

Pr C. Rapp, Pr N. Vignier, Pr C. Ficko, Dr S. Henry, Pr F. Caron, Dr N. Colin De Verdière, Dr C. Hommel, Dr P.-H. Consigny, Dr J.-P. Leroy